



Dossier d'enquete sur un suicide

Par **Skaartx**, le **08/02/2018** à **15:45**

Bonjour,

Mon frère c'est suicidé le 17 octobre, les pompier on était prévenue d'une tentative et sont allés sur place, et découvert plusieurs draps attachés ensemble, après leur intervention ils ont prévenue la police celle-ci a convoqué mon frère le lundi soir et après une discussions l'ont libéré. le mardi soir il s'est pendu avec se drap.Est ce normal qu'ils l'ont relâché sans consulté une personne compétente?

Par **Visiteur**, le **09/02/2018** à **00:09**

Bsr,

Désolé pour vous.

Malheureuseme, lorsque quelqu'un veut en finir, il le fera avec ou sans draps.

D'autre part il peut avoir donner aux pompiers ou à la police des éléments rassurants lors de cette discussion.

Dans un tel cas, on ne peut enfermer quelqu'un pour le protéger